



Pourquoi on autorise la cigarette dans les films français récents ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 5 juin 2015

Bonjour,

Pourquoi on autorise la cigarette dans les films français récents ?

Merci

KG

Réponse :

[Une enquête réalisée à la demande de l'Institut Ipsos et la Ligue contre le cancer](#) sur les stratégies marketing menées, entre 2005 et 2010, par les industriels du tabac vers l'industrie du cinéma avait permis d'identifier [l'importance du placement des produits du tabac](#) (types de tabac et objets utilisés, situation émotionnelle de l'acteur, lieu d'apparition&) dans notamment, 180 films français.

Il apparaissait en effet, que :

- Le tabac était très présent dans les films français. (80% des films analysés) ;
- En 2010, 30 films français totalisaient 99 minutes de tabagisme ;
- Les actrices étaient plus nombreuses à fumer en 2010 (30% des actrices fument au moins une fois dans le film contre 20% pour les acteurs) ;
- Le cinéma cherche à banaliser l'acte de fumer car le tabac est fumé dans des situations normales non marquées positivement ou négativement ; - L'interdiction de fumer n'était pas toujours respectée. En effet, plus de 20% des scènes avaient lieu dans des cafés, restaurants... et 20% sur le lieu de travail.

[Montrer du tabac dans les films](#) ne peut avoir que des conséquences négatives sur l'expérimentation et l'entrée dans le tabagisme des adolescents. Une telle démarche, pourrait permettre de considérer l'industrie du cinéma comme complice pour son financement dans de nombreux films notamment par la mise en valeur du placement publicitaire des produits du tabac.

Dans les faits, ce placement de produit consiste, pour une entreprise, à participer au financement de l'ouvrage en échange de l'utilisation d'un produit avec sa marque dans une ou plusieurs scènes du film. Un tel procédé permet la mise en valeur du produit qui, lui, s'inscrit inconsciemment dans l'esprit du public concentré sur le long métrage.

Depuis la Loi Evin, le placement de produits du tabac est interdit. Néanmoins, des agences, sous couvert d'anonymat, confirment que cette pratique reste dans les faits très courante.

Le tabagisme des adolescents reste prédominant dans les faits, et ce, malgré les nombreuses mesures prises pour freiner leur accès au tabac.

Ce genre de comportement n'est hélas, pas une nouveauté pour notre association qui, depuis plusieurs années alerte sur les agissements des industriels du tabac qui par leurs argumentaires publicitaires souhaitent cibler, toujours plus, une population jeune devenue l'une de ses cibles prioritaires en favorisant la présentation de paquets collector aux goûts sucrés, de cigarettes associées à des personnalités en vogue ...

Attitude aggravée par celle des buralistes peu enclins à vérifier l'âge des acheteurs dans la réalité de leur activité car leurs motivations semblent plus dirigées vers d'autres sources de revenus telles que les primes et cadeaux divers redistribués par l'industrie du tabac.

[Certains députés](#) lors du débat parlementaire portant sur la mise en place obligatoire du paquet neutre à partir de mai 2016 ont soulevé la question de la réduction des scènes de tabagisme au cinéma.

Source :

- <http://www.anpaa.asso.fr/lanpaa/act...>
- Emission Elise Lucet Cash Investigation 07/10/2014 <http://www.francetvinfo.fr/replay-m...>